

TARIFICATION

Installations	Objets	Tarifications		Remarques
		Mondevillais	Extérieurs	
Salle 350 places + cuisine	Repas, vins d'honneurs, anniversaires, mariages	626 € jour de semaine, 940 € weekend, St Sylvestre et jour férié	1252 € jour de semaine, 1878 € weekend, St Sylvestre et jour férié	Caution salle 1000 € / Caution sono 500 €
Salle 150 places + cuisine	Repas, vins d'honneurs, anniversaires, mariages	210 € jour de semaine, 313 € weekend, St Sylvestre et jour férié	626 € jour de semaine, 940 € weekend, St Sylvestre et jour férié	Caution salle 1000 € / Caution sono 500 €
Salle Pierre Esnault 110 personnes	Repas	220 €	293 €	Caution 200 €
	Vins d'honneurs et réunions	97 €	129 €	
Salle 150 places Avenue de la Cigogne	Repas, vins d'honneurs, anniversaires, mariages,	300 €	350 €	Caution 200 €
Salle 250 places Avenue de la Cigogne	Repas, vins d'honneurs, anniversaires, mariages,	350 €	400 €	Caution 200 €

La facturation est envoyée environ un mois avant la manifestation. Celle-ci devra être réglée (par chèque à l'ordre de : régie scolaire/périscolaire de Mondeville, carte bancaire ou espèces) à la régie municipale située en mairie, dans les horaires suivants :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 09h30,
Mardi de 12h00 à 18h30

Le dépôt de garantie devra être déposé ou envoyé en mairie, service des locations de salles un mois avant la manifestation (uniquement par chèque au nom du locataire et à l'ordre du Trésor Public).

Les tarifs sont révisés chaque année et applicables à compter du 1^{er} janvier.

INFORMATIONS :

- Pendant l'occupation de la salle, **l'utilisateur se doit de respecter les conditions de propreté, l'heure limite et le nombre de personnes admises.**
- Les associations extérieures souhaitant louer une salle municipale doivent au préalable **communiquer leur déclaration au Journal Officiel.**
- **Le nettoyage de la salle doit être fait avant la restitution des clés et l'état des lieux.** Dans le cas contraire et si le nettoyage est insuffisant, **la remise en état de la salle sera facturée au locataire.**
- **Les salles sont louées avec une cuisine équipée (liste de l'équipement donnée sur simple demande, mais sans vaisselle).**

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC - RESERVATION DES SALLES :

Lundi	08h30 – 12h30	13h30-16h00
Mardi		12h-00-16h00
Mercredi	08h30-12h30	13h30-16h00
Jeudi	08h30-12h30	13h30-16h00
Vendredi	08h30-12h30	13h30-16h00

MODALITES DE RESERVATION :

Après avoir vérifié la disponibilité de la salle, il vous faudra compléter un imprimé de réservation (et un avenant période Covid) et les retourner au service des locations de salles.

Il faudra obligatoirement accompagner cette fiche des pièces suivantes (pour les particuliers ou associations) :

- Une attestation d'assurance de responsabilité civile **couvrant les risques locatifs pour les journées d'occupation**, au nom du locataire.
- Une photocopie recto verso de la pièce d'identité du locataire.

Vous pouvez trouver ces documents :

- sur notre site internet,
- contacter le service des locations de salles pour un envoi par mail (martine.vicente@mondeville.fr) ou 02 31 35 52 11,
- les retirer en mairie – service des locations de salles.